



Une jeunesse insoumise : le poids de l'éducation

par
Jacques Garelo



Jacques Garelo est professeur émérite de l'Université Aix-Marseille. Président de l'ALEPS de 1978 à 2015, il publie depuis 1981 *La Nouvelle Lettre*, hebdomadaire. Il a été l'un des créateurs du groupe des Nouveaux Économistes (1977) et a organisé 38 Université d'Été de la Nouvelle Économie à Aix-en-Provence.



Par jeunesse insoumise j'entends non seulement celle qui agresse les forces de l'ordre, mais aussi celle qui est acquise à l'islamisme radical et travaille au séparatisme, et encore celle qui s'engage dans la guerre sainte et installe le terrorisme. Ces trois jeunesses n'en font souvent qu'une, comme le révèlent les nombreux et divers crimes récents ou anciens.

Sur ce sujet, on a à juste titre évoqué plusieurs facteurs qui ont conduit à façonner cette jeunesse insoumise : le ghetto des logements sociaux dans les banlieues, le chômage et les emplois précaires, la rentabilité du commerce de drogue, l'incurie ou l'aveuglement des magistrats, l'inefficacité de la politique carcérale. Tout cela a lourdement pesé dans la maïeutique d'une jeunesse irréfléchie et irresponsable.

Je n'évoquerai ici que le poids de l'éducation. D'entrée de jeu une question se pose : qui est responsable de l'éducation des jeunes ? Jules Ferry avait évoqué une saine division du travail : « l'école instruit des enfants éduqués par leurs parents ». Ce principe est toujours très présent dans le débat sur la criminalité des jeunes, plusieurs propositions de lois ont été déposées pour mettre en jeu la responsabilité des parents des délinquants, qu'il s'agisse de délinquants mineurs ou non, et qu'il s'agisse de responsabilité civile, voire même de responsabilité pénale¹. Il est incontestable qu'un grand nombre de parents ont renoncé à éduquer leurs enfants, pour des raisons diverses – dont la principale, je crois, est qu'ils ne peuvent choisir ni les établissements ni les programmes ni la pédagogie qui attendent leur progéniture. De plus, dans les zones d'enseignement prioritaires (ZEP) les parents n'ont aucun pouvoir, ce sont les organisateurs en chef de la drogue et de la délinquance qui prennent en mains « l'éducation » des enfants, même les plus jeunes.

Si l'on veut, pour un temps, laisser de côté les parents, il ne fait aucun doute : c'est le système scolaire qui a aujourd'hui en charge

¹ Proposition de loi d'un député LREM déposé sur le bureau de l'Assemblée Nationale 16 mai 2021.



l'éducation de la jeunesse. Il est d'ailleurs tout à fait révélateur que le Ministère de l'Instruction publique soit devenu le Ministère de l'Éducation Nationale. On inverse volontiers aujourd'hui le principe de Jules Ferry : ce sont les enseignants qui se font fort d'éduquer des enfants que leurs parents n'ont pas su éduquer.

Je pose alors la question : l'Éducation nationale est-elle en mesure d'éduquer la jeunesse ? Et je reprends les trois composantes de la jeunesse insoumise : l'Éducation Nationale peut-elle réussir l'intégration sociale des jeunes ? Peut-elle éviter l'islamisation et le séparatisme ? Peut-elle dissuader les jeunes d'aller jusqu'au terrorisme ?

La réponse à ces trois questions est négative, j'en apporterai bien sûr la preuve, mais surtout je dirai comment on peut en finir avec ces erreurs en introduisant libre choix, concurrence et valeurs morales dans le système éducatif, mais peut-être aussi au sein des familles.

Des individus sociables ?

La jeunesse insoumise n'est pas toujours le fruit de l'immigration. Je suis petit-fils d'italiens immigrés en France à la fin du 19^{ème} siècle et grâce aux parents et aux maîtres mon père est devenu un français exemplaire. Une étude célèbre de Thomas Sowell, qui a grandi à Harlem, a expliqué comment les États-Unis ont réussi à assimiler des minorités ethniques si nombreuses, si diverses, et si inquiétantes a priori². C'est essentiellement le fait de travailler ensemble dans les entreprises qui a été le creuset dans lequel sont venues se fondre ces minorités que tout promettait à la violence et à la pauvreté. En revanche les aides sociales détournent du travail et de la responsabilité. D'autres arguments peuvent être évoqués pour s'assurer que c'est le travail, et notamment le travail en équipe, le mérite, l'épargne, la propriété du logement, le

² Thomas Sowell (1975/1983), *Ethnics in America: A History*, Basic Books. J'ai préfacé la thèse de doctorat soutenue par Sowell devant l'Université de Chicago dans sa traduction française : *La loi de Say – Une analyse historique*, Liberalia ; 1991.



respect des autres, la politesse et l'exactitude qui étaient les principaux facteurs d'intégration.

Dans un pays comme le nôtre, les vertus de l'immigrant ne sont pas très reconnues ni très développées. Mais pas davantage les vertus des autres. Quand un gros tiers du budget de la France est fait de dépenses de redistribution, quand l'État Providence encourage au désœuvrement, puisque les allocations sociales sont la base essentielle des revenus, quand le marché du travail est paralysé par le soi-disant « droit social » et fabrique des millions de chômeurs, quand un quart des jeunes (moins de 25 ans) est au chômage durable, la considération de la citoyenneté, de la nationalité, passe au second rang, quand elle n'est pas inconnue.

Mais l'Éducation Nationale y est-elle pour quelque chose ? Jean Paul Brighelli soutient qu'elle fabrique des crétins³. Depuis maintenant plusieurs décennies, les formes « modernes » de la pédagogie interdisent les classements, voire la notation, et c'est le nivellement par le bas qui s'impose. On vit à l'heure de l'égalitarisme, voire même du « racialisme »⁴. A juste titre Philippe Nemo fait le procès de « l'école unique »⁵ : on ne prend plus en compte les capacités et les goûts de l'individu, on applique une pédagogie à base de « communication » au lieu de s'intéresser au savoir : non seulement on fabrique des crétins, mais aussi des millions d'ignorants. Voilà sans doute pourquoi la France s'effondre dans tous les classements internationaux, qu'il s'agisse des études primaires, secondaires ou supérieures.

Le système scolaire français souffre du jacobinisme séculaire et de la tradition socialiste : tout se décide dans une administration centralisée, qui ne tient aucun compte de la diversité des enfants. L'éducation est pourtant à base d'individualisation. Au sein même des

³ Jean Paul Brighelli, *La fabrique du crétin – La mort programmé de l'école*, Folio, 2006.

⁴ Un projet de loi circulant aujourd'hui en Californie demande que les mathématiques soient exclues des programmes, car les élèves de race noire seraient désavantagés dans cette discipline.

⁵ Philippe Nemo, *Le Journal des Libertés* n°12 printemps 2021 pp. 11-32.



familles, on ne traite pas chaque garçon ou chaque fille de la même façon. Chaque être humain aura sa propre histoire, et elle commence à se faire au sein même de la mère enceinte⁶. Par contraste l'énorme machinerie du mammoth veut couler les enfants dans un moule unique. La durée de la scolarité est fixée, tous les « élèves » doivent subir les mêmes programmes, les livres scolaires reflètent la pensée unique. Tout est planifié, tout est politisé. L'éducation devient massification, au lieu de permettre le respect de l'autre et d'admettre que « chaque être humain est unique et irremplaçable ».

Éducation et drogue

J'ouvre ici une parenthèse importante. On sait maintenant que la violence et la criminalité dans les cités des banlieues (mais pas uniquement) vient du commerce de la drogue. Comment en finir avec ce fléau ? En général on regarde du côté de l'offre. Les uns estiment qu'on doit poursuivre et punir les trafiquants, la prohibition est le choix de la plupart des législations. D'autres estiment au contraire que la prohibition permet aux trafiquants de faire monter le prix de leur marchandise et que la libéralisation les ruinerait. Je ne suis pas convaincu par l'argument de la libéralisation, même s'il a été rendu célèbre chez les libéraux par la position de Milton Friedman. Friedman a eu raison sur un point : comme on l'a vu aux États-Unis à propos de l'alcool, la prohibition ne détruit pas le trafic, parce que de nouveaux réseaux et de nouveaux produits apparaissent sur le marché et créent des rentes substantielles pour ceux qui survivent grâce à la terreur et à la corruption. Mais les défauts de la prohibition ne légitiment pas la dépénalisation, car la demande de drogue s'accroît dans des proportions considérables, et l'addiction détruit les personnes et crée d'innombrables externalités, comme les accidents de la circulation. Voilà pourquoi certains partisans de la dépénalisation assortissent leur argumentation de la nécessité de prendre en charge les drogués. Des pionniers ont réalisé dans ce domaine de vrais exploits, mais la société

⁶ On ne peut manquer d'évoquer ici Françoise Dolto.



ne peut se reposer sur des pionniers et des exploits. L'organisation de la lutte contre les toxicomanies par l'État porte en elle les défauts de la centralisation et de la normalisation, et les erreurs commises aux Pays Bas, en Californie ou en France même (avec les affaires du quartier Stalingrad à Paris) commencent à se révéler

Je ne veux pas aller plus loin dans ce débat si ce n'est pour souligner que le vrai problème n'est pas, ou pas seulement, du côté de l'offre, mais aussi de la demande. C'est ici que je veux faire savoir qu'il existe des programmes éducatifs qui peuvent et devraient être mis en place dès le plus jeune âge, et être suivis jusqu'à l'adolescence. Leur succès n'est pas surprenant : il s'agit de faire comprendre à l'enfant qu'il est différent des autres, mais qu'il doit aussi respecter les autres. Ici l'école, le collège et le lycée peuvent prolonger ou compenser ce qui se fait au sein des familles : faire émerger la personnalité de l'enfant, son caractère « unique et irremplaçable ». C'est prémunir l'enfant des réflexes de bande, avec le chef qui devient porteur de coercition, c'est au contraire développer l'esprit d'équipe et de service. De tels programmes ont été lancés avec succès en France au début des années 1990 après une série impressionnante de suicides par overdoses, ils ont été diffusés avec succès dans les établissements de plusieurs académies mais les syndicats d'enseignants ont réagi contre cette intrusion dans les programmes officiels et ont obtenu l'arrêt de ces expériences⁷. Plus récemment des programmes du même type ont été adoptés en France dans plusieurs établissements privés, et même quelques publics, sous le vocable de « communication bienveillante ». Dans le monde entier on estime à 15 millions le nombre d'enfants ayant reçu le programme *Quest* (sous des vocables différents) et le succès le plus spectaculaire est celui

⁷ Une campagne de presse lancée par *Le Canard Enchaîné* et *Le Monde* a prétendu que le programme *Quest* diffusé par le Lions Club International était une arme imaginée par la religion scientiste. Alors même que six académies s'étaient lancées dans l'expérience, le ministre de l'Éducation Nationale de l'époque (Lionel Jospin) a cédé aux pressions syndicales, alors même qu'il était convaincu des bienfaits de *Quest*. Les syndicats n'admettaient pas que la formation des enseignants nécessaire pour appliquer *Quest* dans les classes soit faite par des personnes étrangères à l'Éducation nationale.



de l'Australie, pays où l'addiction des jeunes à la drogue est devenue exceptionnelle.

Je me permets de tirer une forte conclusion des réalités et des débats sur la drogue : les établissements scolaires ont une vocation éducative, mais ils ne sont pas encore mis en état d'assurer cette mission, par aveuglement politique et syndical. Et cela ne concerne pas seulement la drogue, mais aussi toutes les autres formes d'addiction, alcool et tabac en particulier. Il y a toujours conflit entre le mimétisme et le personnalisme. L'objectif des libéraux est de libérer la jeunesse

Éducation et islamisme radical

Je prends évidemment la précaution d'usage, parce qu'elle est importante : loin de moi l'idée de contester aux musulmans la libre foi et la libre pratique de leur religion. Certes les relations entre Islam et libertés individuelles sont souvent difficiles, un dossier du *Journal des Libertés* leur a été consacré⁸. Mais une liberté individuelle fondamentale, souvent interdite jusqu'à une période récente, est le droit de pratiquer la religion de son choix. Je crois qu'on exagère beaucoup la référence à la laïcité pour justifier l'interdiction du port du voile ou de la prière dans les mosquées. Cette laïcité-là est tantôt une forme de rejet de toute religion, tantôt un langage sécuritaire électoral, tantôt les deux.

Ce préambule ne m'empêche pas de constater que l'Islam radical est un fléau aussi nocif que la drogue ; il peut devenir lui-même addiction et conduire au rejet de toute société ignorante de la charia et au séparatisme dans les zones de non-droit. Or, l'éducation a un rôle déterminant dans cette sujétion islamiste. Certes le jeu politique a conduit certains partis à voir dans le séparatisme une forme de lutte des classes, voire même de lutte des races, dressant des jeunes pauvres, musulmans et arabes, contre l'exploitation d'une classe riche et dominante : ainsi s'est créé « l'islamo-gauchisme », qui n'est pas une fiction, mais une dramatique réalité, une fronde contre le pouvoir

⁸ *Journal des Libertés*, n°12, printemps 2021, pp. 91-178.



politique établi et le système économique capitaliste et mondialiste. Mais, peut-être davantage que la propagande partisane, c'est bien le message diffusé par des enseignants qui égare la jeunesse et la rend insoumise.

Plusieurs ouvrages portent témoignage de ce qui se passe dans notre belle administration. Jean Pierre Obin, ancien Inspecteur Général de l'Éducation Nationale, auteur de « Comment on a laissé l'islamisme pénétrer l'école » a expliqué devant la Commission sénatoriale pourquoi le complot du silence et l'inertie bureaucratique permettent aux fanatiques de prêcher la guerre sainte. Samia Ghali, Sénatrice (PS) des Bouches du Rhône, a dénoncé ce qui se passe dans les établissements des quartiers Nord de Marseille :

« Force est de constater qu'il y a un islamisme radical qui conduit à nier les lois de la République, qui a conduit à banaliser la violence, et qui a conduit à créer des conditions de dérives politiques, mais aussi de dérives violentes, celles du terrorisme islamiste. »

Ce constat est fait cette fois par le Président Emmanuel Macron⁹, et pourrait donner espoir. Malheureusement ce n'était que discours destiné à séduire l'électorat de droite et du centre, et le discours a été prolongé dans le projet de loi déposé en octobre devant l'Assemblée Nationale qui renforce le contrôle sur les « établissements privés hors contrats et les écoles à domicile » pour bien rappeler que l'école est une affaire d'État, et pas celle des parents.

En réalité, il est évident et ressenti par une large majorité de Français, que l'islamisme radical explique le séparatisme. Ce séparatisme fait évidemment l'affaire des trafiquants : le droit s'arrête aux portes de la cité, quadrillée et contrôlée par la jeunesse ; des enfants de moins de dix ans sont chargés de repérer les entrées dans la cité ou dans les immeubles, les dealers sont pour la plupart des mineurs, et les clients également. Les clients, eux, sont admis à entrer pour se rendre

⁹ Discours du 8 octobre 2020, commenté le 10 octobre dans la *Nouvelle Lettre*, n°1421 du 11/10/2020.



en un point précis, il est préférable de ne pas y aller en auto, le scooter et la moto sont recommandés.

Mais le séparatisme fait aussi l'affaire des minorités agissantes qui veulent imposer un mode de vie différent de celui que prévoit la législation nationale. Ces minorités veulent constituer une nation dans la nation, tout en gardant évidemment les avantages sociaux que leur procure l'État Providence. La Providence peut entrer dans les cités, mais pas l'État. Nous devrions méditer à ce qu'était Harlem, et à ce que ce quartier de New York est devenu. Zone impénétrable pour les forces de l'ordre, haut lieu de la drogue et autres trafics, Harlem est aujourd'hui tranquille et confortable depuis que Rudy Giuliani, maire de New York de 1994 à 2001, a décidé de pratiquer la « tolérance zéro » mais aussi et surtout de supprimer les subventions de la ville aux logements sociaux¹⁰. De plus, Giuliani a autorisé la création d'écoles libres et de clubs sportifs, a mis des terrains à leur disposition, de sorte que les jeunes, au lieu de traîner dans les rues, ont fréquenté écoles, terrains de sport et gymnases, dont les vertus éducatives sont reconnues.

Le paradoxe français actuel est que l'État veut lutter contre le séparatisme tout en exigeant que les jeunes Français soient pris en charge par une administration centralisée, de plus en plus monopolistique. C'en est au point que dès l'âge de trois ans la mission éducative serait désormais transférée des parents à l'Éducation Nationale. C'est en violation de la Déclaration des Droits de l'Homme (1948) « Les parents ont, par priorité le droit de choisir le genre d'éducation à donner à leurs enfants ».

« L'État n'est pas la solution, c'est le problème », formule prêtée à Reagan, mais slogan favori des libéraux.

¹⁰ Il suivait en cela les recommandations du Manhattan Institute. Les subventions permettaient en effet de reloger dans des logements sociaux les habitants d'immeubles insalubres ou incendiés. Le résultat le plus rationnel était que les habitants de Harlem mettaient le feu à leurs appartements...



De l'islamisme au terrorisme

L'islamisme radical n'inspire pas seulement le séparatisme, il engage beaucoup de jeunes dans le terrorisme. Mais le système éducatif français est-il concerné, voire responsable ?

Il ne fait aucun doute que le terrorisme islamique dépasse largement les frontières de la France. Il a pris aujourd'hui une violence fanatique qui va au-delà des guerres et invasions qui se sont succédées depuis l'Égypte. L'Empire Ottoman a fait la guerre à l'Europe centrale et occidentale pendant des siècles et a assujéti le Maghreb. Il aura fallu attendre la fin de la première guerre mondiale (traité de Sèvres¹¹) pour qu'il soit mis fin à l'Empire, allié des Allemands. Sans doute l'expansionnisme ottoman était-il politique autant que religieux, et les Turcs avaient-ils avant tout l'intention de bénéficier des richesses matérielles et culturelles des autres cultures (et ils y ont réussi jusqu'au 20^{ème} siècle, en dépit de leurs défaites et de leur déclin au 18^{ème}). Mais à l'heure actuelle, la guerre religieuse ne fait plus de doute : les terroristes ont reçu mission d'établir des États musulmans partout où l'Islam n'est pas admis comme religion d'État. La constitution et l'expansion de Daech témoignent que la mission a été bien amorcée, même si la cible d'Israël n'a pas été encore atteinte, en dépit des efforts de Téhéran.

Cependant, le terrorisme islamique peut trouver dans notre système éducatif un support efficace. J'ai déjà évoqué « l'Islam à l'école », et je rappelle que les enseignements radicaux ne sont pas le monopole des écoles coraniques (incriminées par le gouvernement actuel) mais sont largement diffusés dans les établissements publics de l'Éducation Nationale. Mais là n'est pas la seule voie de pénétration de la violence, de la terreur et du crime.

L'enseignement de l'histoire et de l'économie constitue souvent l'alibi, puis la motivation, de crimes commis au nom d'une prétendue

¹¹ Le traité original (1920) prévoyait le démantèlement presque complet de l'Empire (avec en particulier des territoires importants accordés aux Arméniens et aux Kurdes). En fait, il n'en fut rien mais le nationalisme turc a mis fin à l'Empire pour instaurer avec Mustafa Kemal la République Turque.



justice. L'histoire est celle de peuples colonisés, réduits en esclavage par l'Occident chrétien. L'économie est celle de peuples exploités par l'impérialisme capitaliste. Il y a de quoi révolter une jeunesse, qui peut passer de la révolte à la haine, de la haine à l'agression, de l'agression à l'attentat. Lutte des classes, lutte des races, lutte des religions : c'est le décor des classes animées par des « professeurs » dûment formés dans des écoles qui ne sont plus « normales »¹². Si la formation ne suffit pas, demeure le syndicalisme qui, dans le corps enseignant, est un des plus politisés au monde et constitue une menace permanente pour le pouvoir en place. La jeunesse est alors devenue une arme de pression sur la vie du pays : annoncer une grève du personnel enseignant ou faire sortir les lycéens dans la rue constitue un ultimatum auquel aucun gouvernement n'a su résister depuis des décennies – incontestablement depuis 1968.

Cet extrémisme dans les mœurs enseignantes représente un coût élevé pour tous. Comme le Covid l'a démontré, la fermeture des établissements scolaires, notamment dans les classes primaires et les collèges, devient une catastrophe économique. Les parents ont à choisir entre la garde des enfants et l'activité professionnelle. J'en viens d'ailleurs à ce point important : le système d'éducation est-il important pour les parents ?

La famille irresponsable

Quand j'évoque les choix entre école et activité professionnelle, je pense aussi à ce que l'on peut observer quand des établissements scolaires sont frappés par une grève des enseignants. Les parents sont scandalisés : les enfants ne seront pas « gardés ». Cette observation a été rappelée par plusieurs auteurs qui font de plus remarquer que beaucoup de parents qui se plaignent des maîtres et maîtresses qui ne gardent pas leurs enfants n'ont jamais montré le moindre intérêt pour ce que ces maîtres et maîtresses pouvaient enseigner à ces mêmes

¹² Elles se sont appelées « Institut de formation des Maîtres », puis c'est l'Université qui les a prises en charge.



enfants. Pour beaucoup de familles, la garde est plus importante que l'éducation.

Les relations entre parents et enseignants sont également tendues quand ceux-là reprochent à ceux-ci de ne pas traiter leurs enfants comme ils le mériteraient. Derrière de mauvais résultats, il y aurait discrimination due elle-même à la situation sociale ou à l'origine de la famille. Même avec des principes pédagogiques inspirés par l'égalitarisme, donc avec un minimum de notes et de classements, rien n'empêche les parents de voir dans leurs enfants des génies victimes d'une injustice.

C'est dire que la confiance et la coopération ont disparu de ces relations. Mais comment pourrait-il en être autrement quand les familles ont été éloignées de toute responsabilité éducative ? Cette irresponsabilité a deux causes principales. La première c'est que les familles ont été privées depuis longtemps du choix de l'école, du collège ou du lycée. Ils se sentent impuissants ou inutiles dans un système qui leur est imposé : pourquoi s'occuperaient-ils sérieusement d'une éducation qui est régie entièrement par l'État ? Ils n'en ont ni le droit, ni l'envie. La deuxième c'est que les familles sont elles-mêmes en souffrance : familles uni-parentales, familles recomposées, familles décomposées se sont multipliées avec les législations qui semblent ignorer l'intérêt de l'enfant d'avoir un père et une mère capables de l'entourer et de l'aider à s'épanouir. Il est frappant de constater que dans certains pays assurément libres, les échecs des systèmes scolaires d'État ont amené les familles à enseigner eux-mêmes les enfants.

Les voies d'une réforme décisive et urgente

Cette conclusion m'amène à rappeler les voies d'une réforme décisive de notre système éducatif. Ces voies n'ont rien d'original, puisqu'elles ont été empruntées avec succès dans un grand nombre de



pays¹³, et parce qu'elles s'inspirent de simples principes libéraux : liberté, responsabilité, dignité de l'être humain.

J'écarte bien sûr les voies jusqu'ici évoquées pour réformer « l'école de la République ». L'une est la laïcité, comprise non pas comme la liberté religieuse mais comme l'interdiction d'associer éducation et religion : je ne vois pas en quoi des familles ne seraient pas autorisées à confier leurs enfants à des établissements confessionnels. A supposer que l'enseignement privé soit en France confessionnel (ce qui est le cas pour 90 % des établissements – les catholiques représentant à eux seuls 80%) il se trouve que chaque année le « privé » rejette un nombre impressionnant d'inscriptions. Ce refus est lié aux « accords » Lang-Cloupet (1992, à la suite des énormes manifestations contre le projet de loi Savary de 1984) qui attribue au privé 20% du nombre d'élèves du « public ». Les dirigeants de la gauche syndiquée font souvent le choix du privé (ils peuvent avoir leurs entrées dans les instance diocésaines). Il me semble évident que la première réforme serait de supprimer cet accord. Il est vrai que ce serait rendre obsolète le principe « républicain » de rendre l'enseignement public et obligatoire (c'est-à-dire obligatoirement public). Mais ce serait rendre possibles les bienfaits de la concurrence, et la qualité du « public » s'améliorerait rapidement et s'alignerait sans doute sur quelques pratiques et principes du privé. Seul l'aveuglement idéologique prive la France des avantages de la concurrence.

Une autre voie est celle de l'égalitarisme. Elle se traduit par « l'école unique » qu'analysent avec talent Philippe Nemo et Jean Paul Brighelli. Incontestablement la mise en œuvre de ce système aboutit à un nivellement par le bas, puisque les meilleurs sont obligés de s'aligner sur les plus mauvais, de sorte que finalement les talents sont étouffés et le travail, l'effort et le mérite sont pénalisés : c'est la « fabrique du crétin »¹⁴, chaque élève crée son propre savoir... Aujourd'hui un projet

¹³ Les solutions pratiquées à l'étranger sont précisément l'objet de l'article de Liliane Debros dans ce même numéro du *Journal des libertés* : « Les expériences de libre choix de l'école ».

¹⁴ J.P. Brighelli (2005), *op. cit.*



de loi pour l'État de Californie consiste à supprimer du programme scolaire les mathématiques au prétexte que les écoliers noirs seraient moins doués pour cette matière obligatoire, donc handicapés pour leur parcours scolaire : cette forme d'égalitarisme est appelée « racialisme ». C'est la forme sans doute la plus odieuse d'égalitarisme (encore qu'on puisse imaginer des classes dans lesquelles les filles devraient avoir les mêmes notes que les garçons ou l'inverse – le genre ne saurait fausser les résultats). L'école unique oublie simplement que l'éducation et l'enseignement doivent tenir compte de la singularité de tout être humain.

Je reviens à la recette infallible qu'est la concurrence et le libre choix de l'établissement par les parents. Ici se présente l'objection financière : on dit par exemple que le privé coûte plus cher, et que seuls les riches peuvent payer pour y accéder. Cette objection ne peut pas être retenue pour trois raisons au moins :

- De très nombreux établissements privés ont des frais de scolarités variables avec les revenus de la famille, d'autres ont des coûts de fonctionnement très faibles parce que les parents prennent en charge plusieurs charges comme l'entretien ou la cantine (c'est le cas dans les « écoles de banlieue » tandis qu'il est fréquent que les enseignants du public demandent des livres et fournitures aux prix très élevés.

- Ce sont souvent des familles aux moyens très modestes qui sont disposées à investir sur l'éducation et l'instruction de leurs enfants parce qu'ils savent que le « capital humain » est la source principale de la réussite professionnelle et sociale (démonstration faite par de nombreux économistes) et les inégalités de capital humain sont les principales sources des inégalités sociales.¹⁵

- Enfin et surtout les études peuvent être financées par des fonds privés ou par l'État ou par des crédits bancaires : c'est dans cette direction que se sont engagés avec succès plusieurs pays.

¹⁵ Cf. les travaux de Gary Becker ou d'Alain Wolfelsperger.



L'État au service de l'éducation

Il peut sembler curieux qu'un libéral fasse référence à des subventions de l'État. Vous allez constater que cette référence se justifie. En effet si les parents se voient aidés par l'État, c'est aussi parce qu'ils paient des impôts : l'argent ne vient jamais de l'État, mais toujours des contribuables. Voilà pourquoi plusieurs économistes (dont Friedman) ont prévu que les frais de scolarité pouvaient être déductibles des impôts sur le revenu. Pourquoi pas ? Mais ce sont les seuls parents redevables de l'impôt sur le revenu qui se voient ainsi aidés. Avec des impôts sur le revenu très progressifs comme en France (10 % des contribuables paient 70 % de IRPP) c'est en effet « un cadeau fait aux riches », d'ailleurs dans certains des États-Unis il n'y a pas d'impôt sur le revenu. Par contraste tous les contribuables paient des impôts indirects (là aussi à des taux variables) et des impôts locaux. Pourquoi les recettes fiscales, qui paient tous les services dits publics, ne financeraient-elles pas les établissements choisis par les parents avec un montant identique quelle que soit la famille et quel que soit l'établissement. C'est la solution choisie par exemple par les Pays-Bas qui depuis le début du 20^{ème} siècle ont marié un chèque éducation au libre choix de l'école. Une question reste pendante : le chèque doit-il être remis à la famille ou à l'établissement ? Le chèque à l'établissement semble plus conforme à l'esprit de la concurrence : les meilleurs établissements sont prioritaires dans les choix des parents, leurs effectifs sont plus élevés, donc le montant global de leur subvention. Mais est-on sûr que la concurrence joue sur la qualité de l'éducation ? On en revient toujours au choix par les parents, ils ont donc à exercer leur libre choix à bon escient : choisiraient-ils des établissements qui attirent le chaland avec de plus belles piscines ou installés dans de plus beaux quartiers ?

Le chèque scolaire est une formule, la bourse en est une autre. Elle a le mérite de tenir compte de la personnalité, voire des résultats de l'enfant concerné. La bourse est surtout pratiquée pour les classes terminales ou les universités. Dans beaucoup d'universités américaines, la bourse n'est jamais attribuée au cours de la première année, ce n'est que la réussite en fin d'année qui permet de postuler pour une bourse. La pratique française n'est pas aussi exigeante, et on a souvent des



boursiers (qui de plus ont des places réservées en cité universitaire) qui en sont à leur deuxième ou troisième année d'échec. Mais les organismes qui interviennent dans les dossiers de bourse sont-ils eux-mêmes qualifiés et objectifs ? Les CROUS n'ont pas eu toujours bonne réputation.

Une solution intéressante est celle de l'école « chartée », adoptée en Angleterre. C'est une sorte de privatisation d'un établissement public. Comme un établissement entièrement privé, l'établissement a le choix de ses enseignants, de ses programmes, de sa gestion financière. En échange elle reçoit une subvention de l'État mais elle doit satisfaire à un certain nombre d'obligations fixées par l'État dans le contrat (la « charte »).

Les financements privés

Ils sont le fait de fondations et de banques (et parfois de fondations bancaires). Une première remarque s'impose : l'État n'est pas toujours absent de cette affaire, parce que dans de nombreux pays les dons et legs à des fondations sont totalement ou partiellement exemptés d'impôts. La France a progressivement et partiellement rattrapé le retard qu'elle avait dans ce domaine, de sorte que plusieurs fondations se sont créées et financent soit des bourses, soit des établissements, soit des postes ou chaires dans des établissements. L'État français a fait parfois le choix d'un partenariat avec des fondations ou des entreprises pour financer de grandes écoles ou des établissements universitaires. Mais ce choix est très souvent politique, sinon idéologique, comme le prouvent les créations de l'École Économique de Toulouse (TSE) et surtout de la Paris School of Economics¹⁶. Aux États-Unis des fondations entièrement privées créent des universités et les administrent, en portant un soin particulier au recrutement et aux travaux des

¹⁶ Voir l'article de Bertrand Lemennicier : « La Paris School of Economics : des ingénieurs économistes à la recherche du prestige perdu », *Journal des libertés*, n°4, printemps 2019. Lien : <https://bit.ly/3vK9Ysa> (consulté le 19/06/2021).



enseignants. Ces universités peuvent avoir des « high schools », c'est-à-dire des classes terminales dans le jargon français.

Les financements privés peuvent prendre la forme de crédits bancaires. C'est un financement très courant dans beaucoup de pays, mais qui demeure exceptionnel en France, bien que certaines banques aient joué cette carte en pariant sur la réussite des candidats bien sûr, mais aussi sur le retour en clientèle des futurs diplômés entrant dans la vie professionnelle.

Enfin et non le moindre, il y a financement privé parce qu'il y a entreprise privée d'enseignement. Encore faut-il que les diplômes délivrés par ces entreprises soient reconnus. En dépit de la loi française de « monopole public de la collation des grades » ces diplômes existent dans certaines activités professionnelles (métiers de bouche ou de la mécanique) ou – encore mieux – on peut faire des études et réussir sans avoir de diplôme officiel, le seul fait d'être issu de l'école suffit.

Parmi les entreprises privées d'enseignement, je me dois de signaler les « écoles sur les toits » découvertes et magnifiées par l'économiste anglais James Tooley. Ces écoles existent en Inde, elles ont été créées d'abord dans la ville d'Hyderabad. Des « professeurs » proposent à des jeunes de leur apprendre à lire, écrire, compter en suivant des classes nichées... sur les toits des maisons. Il n'y a ni bâtiment, ni matériel (simplement un tableau et une craie), ni diplôme, et pour une somme modique le jeune écolier saura sortir de la misère.

C'est dire, en conclusion, que l'on peut souvent faire confiance à l'initiative privée, à la générosité, au désir de savoir et de travailler pour trouver les meilleures solutions pour offrir à la jeunesse autre chose que la violence et le fanatisme.

La contre-culture nous guette

Je me permets d'insister sur cette conclusion, car s'il est possible d'améliorer l'éducation de la jeunesse dans notre pays, encore faut-il que l'éducation soit un objectif souhaitable aux yeux des jeunes, et de



ceux des responsables de la jeunesse, à commencer par les princes qui nous gouvernent et les intellectuels qui les conseillent.

Or, nous sommes actuellement confrontés à la contre-culture (en anglais *cancel culture*). Il faudrait remettre en cause, et même démolir tout ce que nous avons l'habitude de trouver bon et beau. Ici le classement des Français est bien meilleur que le PISA ou l'IDH. Derrida, Foucault, Deleuze, les post-modernes ont appris aux nouvelles générations (ou à leurs parents) que rien ne vaut de ce qui existe déjà, et que le progrès consiste à dire, à faire, à penser, à écrire, à peindre, à composer ce que l'on veut – à condition que ce ne soit pas présent dans un système politique, économique tel qu'on l'a toléré en Occident jusqu'à présent. La contre-culture fait de grands ravages aujourd'hui aux États-Unis et dans d'autres pays, c'est un grand produit français d'exportation. Mais nos gouvernants nous promettent chaque jour d'y venir et prennent toutes dispositions pour rompre avec ce que nous appelions l'éthique et l'esthétique. Sans doute la seule valeur durable sera-t-elle celle du pouvoir.